



Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 3 septembre 2024, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 24-10
Nom du requérant :	9167-3533 Québec inc.
Emplacement :	295, boulevard Daniel-Johnson
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement du bâtiment existant à une distance de ± 5 mètres de la ligne latérale droite au lieu de la norme prescrite de 6 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20 août 2024

Annick Lafontaine

Greffière